

Règlement

Dénomination

Le nom **Pädiatrische Pflege Schweiz / Soins Pédiatriques Suisse / Cura Pediatrica Svizzera / Swiss Pediatric Nursing** désigne une alliance. Il s'agit d'une alliance d'organismes à but non lucratif, politiquement et économiquement indépendante, dont l'objectif est de promouvoir l'établissement et le développement des intérêts concernant les soins pédiatriques en Suisse ainsi que l'introduction de ces derniers au niveau institutionnel et politique.

Celle-ci représente les souhaits, missions et visions de chacune des organisations membres au plus haut niveau.

Le siège de l'alliance est établi à l'adresse des présidents du comité.

Idées directrices et objectifs

a) Idées directrices

L'alliance Soins Pédiatriques Suisse

- est une alliance indépendante de sociétés professionnelles, d'associations ou de réseaux nationaux et régionaux spécialisés dans les soins, dont les objectifs portent sur les intérêts des soins pédiatriques.
- défend les intérêts et demandes des patients pédiatriques et de leurs familles.
- encourage et soutient l'obtention de résultats qui soient les meilleurs possibles pour les patients/familles, en s'engageant en faveur de soins efficaces et sécurisés dans un système multiprofessionnel.
- défend pareillement les intérêts et préoccupations des soins pédiatriques en matière de pratique, gestion, formation et recherche.
- intervient en faveur d'initiatives, de programmes et de mesures pour le développement et l'établissement des demandes pour les soins pédiatriques en Suisse.

b) Objectifs

L'alliance Soins Pédiatriques Suisse

- encourage la collaboration nationale et régionale au sein des soins pédiatriques en Suisse, ainsi que le dialogue entre les organisations membres.
- suit les développements politiques et prend position sur les questions sociosanitaires concernant les soins pédiatriques.
- s'établit en tant que centre d'accueil et représentante des soins pédiatriques vis-à-vis des preneurs de décision / autorités / groupes d'intérêts.
- encourage le contact et la relation avec des groupes d'intérêts à l'échelle nationale et internationale.
- s'engage en faveur de la formation et du développement des soins pédiatriques et organise la journée professionnelle de la pédiatrie tout comme l'échange professionnel.

Compétences

L'alliance Soins Pédiatriques Suisse peut publier des prises de décision en son nom propre, adhérer à des organisations nationales et internationales ou conclure des contrats avec ces dernières, dans la mesure où ceci lui permet de poursuivre ses objectifs.

Organisation

a) Membres

Les membres de cette alliance sont des organismes à but non lucratif tels que des associations, des réseaux, des coopérations ou des sociétés professionnelles, lesquels se sont formés aux fins de défendre les intérêts des soins pédiatriques en Suisse, et s'identifient aux idées directrices de l'alliance tout en soutenant les objectifs de cette dernière.

Parmi les membres actuels figurent la *Akademische Fachgesellschaft Pädiatrische Pflege* (AFG – Société professionnelle académique Soins pédiatriques), le *Netzwerk Berufsbildung Pädiatrie* (Réseau Formation professionnelle Pédiatrie), le *Netzwerk Pflegedienstleitungen Kinderkliniken CH* (Réseau Prestations de services de soins Clinique pour enfants Suisse), le *Netzwerk Pflegeexpertinnen CH* (NPPS – Réseau Expertes en soins Suisse), la *Verband Kinderspitex Schweiz* (Association Soins pédiatriques à domicile Suisse) ainsi que le Réseau des cadres infirmiers hospitaliers pédiatriques Romand et Tessinois. Les nouveaux membres peuvent être interpellés directement par le comité, ou déposer eux-mêmes une demande d'adhésion auprès de ce dernier.

b) Comité

Le comité se compose de:

Idéalement 2-3 représentants par organisation membre.

Les représentants de chaque organisation sont élus au sein même de l'organisation membre devant être représentée. Les membres du comité sont actifs dans leur réseau, et le représentent au sein du comité. Idéalement, les représentants élus représentent les différentes régions ainsi que les différents types et tailles d'institution.

Le comité se constitue de manière autonome.

c) Missions du comité

- Développement d'une stratégie pour les soins pédiatriques en Suisse
- Création de groupes de travail et projets.
- L'organisation et la mise en œuvre de l'échange professionnel biennal
- L'organisation et la mise en œuvre de la journée professionnelle biennale des soins pédiatriques
- Admission et expulsion des membres
- Apport de modifications au présent règlement

d) Présidence du comité

Deux personnes du comité sont élues à la présidence par les membres du comité. Les membres de la présidence sont élus pour un mandat de deux ans. Une réélection est possible. La présidence est responsable de la préparation et de la direction des séances ainsi que de la mise en application des décisions.

Financement

L'alliance Soins Pédiatriques Suisse est financièrement autonome. Celle-ci gère une comptabilité séparée des recettes et dépenses ainsi que de ses biens éventuels. Un membre du comité agit en qualité de caissier. L'adresse de facturation est identique à l'adresse du domicile du caissier.

Zürich, le 26 mars 2018

Présidents du comité

Christophe d'Onofrio

Anna-Barbara Schlüer

Yvonne Huber